

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 1 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Réactif de Dillie Koppanyi A

Code produit : DK5731SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 3

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 3

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 1

Cancérogénicité, catégorie 1B

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2

Toxicité reproductrice, catégorie 1B

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 2 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Mentions de danger :

- H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.
- H317 Peut causer une réaction cutanée allergique
- H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation
- H301 Toxique en cas d'ingestion
- H311 Toxique en contact avec la peau
- H331 Toxique si inhalé
- H370 Endommage les organes
- H350 Risque de causer le cancer
- H341 Susceptible de causer des anomalies génétiques
- H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
- H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets longue durée

Déclarations de mise en garde :

- P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
- P233 Conserver le conteneur bien fermé.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas avoir l'autorisation de sortir hors de la zone de travail.
- P285 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
- P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations
- P201 Demander des instructions spéciales avant l'utilisation
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises
- P273 Éviter de libérer dans l'environnement
- P303+P361+P353 Si sur la peau (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin
- P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P302+P352+P312 En cas de contact cutané : Laver à fond avec du savon et de l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P304+P340+P311 En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- P307+P311 En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
- P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 3 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification | Nom | Poids % |
|---------------------------|--------------------------------|---------|
| Numéro CAS : 6147-53-1 | Acétate de cobalt tétrahydrate | <2.5 |
| Numéro CAS : 64-19-7 | Acide acétique | <1 |
| Numéro CAS : 67-56-1 | Méthanol | >50 |

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
Maintenir les voies ariennes non obstruées
Consulter un médecin en cas de malaise
Déplacer la personne incommodée, à l'air frais
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
Laver la zone avec au savon et à l'eau
Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement
Continuer à rincer
Consulter un médecin
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau
Ne PAS faire vomir
Consulter un médecin en cas de malaise
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin
Rincer abondamment la bouche
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 4 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 5 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

| Pays (base juridique) | Substance | Identification | Concentration autorisée |
|-----------------------|--------------------------------|----------------|---------------------------------------------------|
| ACGIH | Acétate de cobalt tétrahydrate | 6147-53-1 | ACGIH VLS : 0,02 mg/m ³ en tant que Co |
| | Méthanol | 67-56-1 | ACGIH VLS LECT 250 ppm [peau] |
| | Méthanol | 67-56-1 | ACGIH VLS MPT 200 ppm [peau] |
| | Acide acétique | 64-19-7 | ACGIH VLS MPT 10 ppm |
| | Acide acétique | 64-19-7 | ACGIH VLS LECT 15 ppm |
| United States (OSHA) | Méthanol | 67-56-1 | OSHA LEP MPT 200 ppm |
| | Méthanol | 67-56-1 | OSHA LEP MPT 260 mg/m ³ |
| | Acide acétique | 64-19-7 | OSHA LEP MPT 10 ppm |
| | Acide acétique | 64-19-7 | OSHA LEP MPT 25 mg/m ³ |
| NIOSH | Méthanol | 67-56-1 | NIOSH LER MPT 200 ppm [peau] |

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 6 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

| Pays (base juridique) | Substance | Identification | Concentration autorisée |
|-----------------------|----------------|----------------|--------------------------------------------|
| | Méthanol | 67-56-1 | NIOSH LER MPT 260 mg/m ³ [peau] |
| | Méthanol | 67-56-1 | NIOSH LER ST 250 ppm [peau] |
| | Méthanol | 67-56-1 | NIOSH LER ST 325 mg/m ³ [peau] |
| | Acide acétique | 64-19-7 | NIOSH LER MPT 10 ppm |
| | Acide acétique | 64-19-7 | NIOSH LER MPT 25 mg/m ³ |
| | Acide acétique | 64-19-7 | NIOSH LER ST 15 ppm |
| | Acide acétique | 64-19-7 | NIOSH LER ST 37 mg/m ³ |

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

| | |
|------------------------------------------|---------------------------------|
| Apparence (état physique, couleur) : | Liquide clair, rose |
| Odeur : | Alcool |
| Seuil d'odeur : | Non déterminé ou non disponible |
| Valeur pH : | Non déterminé ou non disponible |
| Point de fusion / point de congélation : | Non déterminé ou non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition : | Non déterminé ou non disponible |
| Point d'éclair : | Non déterminé ou non disponible |

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 7 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

| | |
|------------------------------------------|---------------------------------|
| Taux d'évaporation : | Non déterminé ou non disponible |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Inflammable |
| Limite d'explosion supérieure : | Non déterminé ou non disponible |
| Limite d'explosion inférieure : | Non déterminé ou non disponible |
| Pression de vapeur : | Non déterminé ou non disponible |
| Densité de vapeur : | Non déterminé ou non disponible |
| Densité : | Non déterminé ou non disponible |
| Densité relative : | Non déterminé ou non disponible |
| Solubilités : | Miscible à l'eau. |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé ou non disponible |
| Température d'autoinflammation : | Non déterminé ou non disponible |
| Température de décomposition : | Non déterminé ou non disponible |
| Viscosité dynamique : | Non déterminé ou non disponible |
| Viscosité cinématique : | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés explosives | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés comburantes | Non déterminé ou non disponible |

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Toxique en cas d'ingestion Toxique en contact avec la peau Toxique si inhalé

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Voie | Résultat |
|--------------------------------|-------|------------------------------|
| Acétate de cobalt tétrahydrate | orale | DL50 orale - rat - 708 mg/kg |

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 8 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|----------------|-------------------------------------------------------------------|
| Acide acétique | Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires. |

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Peut causer une réaction cutanée allergique Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acétate de cobalt tétrahydrate | Sensibilisation cutanée - Résultat : Peut provoquer une sensibilisation par le contact avec la peau |
| | Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation |

Cancérogénicité

Évaluation : Risque de causer le cancer

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Espèce | Résultat |
|--------------------------------|------------------------------------|----------|
| Acétate de cobalt tétrahydrate | Susceptible de provoquer le cancer | |

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Susceptible de causer des anomalies génétiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|--------------------------------|------------------------------------------------|
| Acétate de cobalt tétrahydrate | Susceptible de causer des anomalies génétiques |

Toxicité reproductrice

Évaluation : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Acétate de cobalt tétrahydrate | Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus |

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Endommage les organes

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 9 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|----------|----------------------------------------------------------------------|
| Méthanol | Provoque des dommages au nerf optique et au système nerveux central. |

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 10 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

| | |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN | UN1992 |
| Nom d'expédition approprié UN | Flammable Liquid, Toxic, N.O.S. Methanol, Cobalt Acetate Tetrahydrate |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 3 (6,1)  |
| Groupe d'emballage | III |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

| | |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN | UN1992 |
| Nom d'expédition approprié UN | Flammable Liquid, Toxic, N.O.S. Methanol, Cobalt Acetate Tetrahydrate |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 3 (6,1)  |
| Groupe d'emballage | III |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

| | |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° UN | UN1992 |
| Nom d'expédition approprié UN | Flammable Liquid, Toxic, N.O.S. Methanol, Cobalt Acetate Tetrahydrate |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 3 (6,1)  |
| Groupe d'emballage | III |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

| | |
|------------------------|----------|
| Nom en vrac | Aucun(e) |
| Type de navire | Aucun(e) |
| Catégorie de pollution | Aucun(e) |

SECTION 15 : Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Page 11 sur 11

Date de révision : 12.08.2017

Réactif de Dillie Koppanyi A

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

| | | |
|-----------|--------------------------------|----------------|
| 6147-53-1 | Acétate de cobalt tétrahydrate | non répertorié |
| 67-56-1 | Méthanol | répertorié |
| 64-19-7 | Acide acétique | répertorié |

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 3-3-0

HMIS : 3-3-0

Date de préparation initiale : 12.19.2016

Date de révision : 12.08.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit